



2011

Communication Entreprise



SIPEC : www.sipec.com

La Sipec S.p.A., maison fondée en 1979, est spécialisée dans l'importation des articles promotionnels.

Son activité concerne uniquement et exclusivement les agences spécialisées dans ce secteur.

IMBRETEx : www.imbretex.fr

Date de création : Janvier 1983. Forts de plus de 25 années dans l'importation et la distribution de vêtements promotionnels et professionnels, IMBRETEx est aujourd'hui l'un des leaders sur le marché européen.

Nous vous proposons aujourd'hui un catalogue de plus de 450 articles, 11.000 références des plus grandes marques dont Fruit Of The Loom, B&C, Gildan, Jerzees, Result, etc..

Avec plus de 14.000 m² d'entrepôt et plus de 4 millions de pièces en permanence en stock, nous délivrons l'ensemble des produits sous 24 à 48H partout en France, et de 48H à 72 H pour l'Europe.

SOL'S EUROPE : www.sols-europe.com

La Charte et les engagements SOL'S

SOL'S développe un programme de certifications et d'application d'une charte interne auprès de ses partenaires. De notoriété européenne et internationale, SOL'S se doit de garantir à tout client le respect des réglementations, des engagements éthiques, sociaux et environnementaux. Cette volonté se traduit par la signature de protocoles d'adhésion, de rapports d'audit et de certifications. Les organismes ci-dessous nous accompagnent dans notre volonté d'exemplarité et témoignent du parfait respect de nos valeurs communes.



SOL'S adhère à la Fédération Française des Professionnels de la Communication par l'objet qui a créé sa propre charte sur les sujets suivants : éthique et développement durable, transparence commerciale, organisation de l'entreprise et label qualité (les principes fondamentaux de la profession y sont listés). Pour l'annonceur, choisir un prestataire adhérent à la 2FPCO, c'est la garantie de travailler avec un professionnel qui s'engage à respecter les exigences spécifiées dans cette charte disponible sur le site du 2FPCO : www.2fpc.com

Acheter un produit SOL'S, c'est commander auprès d'une société consciente et engagée !



SOL'S, Membre de la Confédération Générale des Importateurs (CGI), est informé et prend en considération l'évolution des réglementations en vigueur assurant ainsi à tout client la conformité des articles avec les textes en application. La CGI nous accompagne tous les jours auprès des organismes officiels.

Acheter un produit SOL'S, c'est acheter un produit conforme aux réglementations en vigueur !



SOL'S a signé un accord de collaboration avec l'Institut Français du Textile et de l'Habillement (IFTH) visant à établir un cahier des charges toxicologique et réglementaire. Ce cahier des charges tient compte des réglementations en vigueur, et notamment la réglementation européenne REACH. Nos obligations, en tant qu'importateur européen, consistent à respecter les restrictions de l'Annexe XVII du règlement REACH qui s'applique à nos articles et à informer, au fur et à mesure des mises à jour, nos clients de la présence éventuelle d'une substance dite extrêmement préoccupante (SVHC de la liste candidate à l'autorisation) lorsque sa concentration dépasse 0,1%. L'ensemble des informations relatives à REACH sont disponibles sur le site de l'ECHA (Agence

européenne des produits chimiques) : <http://echa.europa.eu>

Acheter un produit SOL'S, c'est acheter un produit qui respecte la « santé et la sécurité du consommateur » !



SOL'S exige de longue date la non-utilisation dans ses usines de colorants nocifs pour la peau et l'environnement. SOL'S a obtenu la certification OEKO TEX STANDARD 100 sous le numéro ZSOL 027101 pour les tee-shirts et les polos à base de coton.



SOL'S s'engage en faveur du respect de l'environnement en développant sa gamme d'articles issus de l'agriculture biologique : « SOL'S ORGANIC » SOL'S a engagé une démarche de certification ORGANIC EXCHANGE 100 avec CONTROL UNION CERTIFICATIONS, organisme de renommée mondiale, afin d'obtenir la certification ORGANIC EXCHANGE 100. Ce programme garantit la traçabilité et la conformité des articles commercialisés et issus de l'agriculture biologique. CONTROL UNION CERTIFICATIONS garantit également la non-présence d'OGM dans les articles cités. SOL'S est certifié sous le numéro CU81508 pour les articles : ORGANIC MEN – ORGANIC WOMEN – ORGANIC KIDS – ORGANIC REEF MEN - ORGANIC REEF WOMEN

Acheter un produit SOL'S certifié OE100, c'est aider à mieux respecter l'environnement !



SOL'S en collaboration avec Max Havelaar poursuit son engagement pour 2011 en proposant une collection « BI-ETHIC » dont le coton, issu du commerce équitable, permet à de petits producteurs d'Inde de vivre dignement de leur terre. Les articles de cette gamme : les références textiles BI-ETHIC T.MEN, BI-ETHIC T. WOMEN et BI-ETHIC BAMBINO, et les références bags BI-ETHIC ZEN, BI-ETHIC CONFERENCE & BI-ETHIC DAILY ont obtenu la double certification « coton issu de l'agriculture biologique » selon le standard Organic Exchange 100 par Control Union Certifications et « coton issu du commerce équitable » labellisé Fairtrade/Max Havelaar.

Acheter un produit SOL'S s Bi-Ethic, c'est avoir une démarche durable et engagée !



La logistique de SOL'S, qui se trouve au Havre, vous offre un service certifié ISO 9001.

Acheter un produit SOL'S, c'est être assuré d'avoir une livraison conforme !

Convention de Genève

SOL'S s'engage au strict respect, par ses usines, de la Convention de Genève. Afin de s'en assurer, des audits fréquents et réguliers sont effectués annuellement. SOL'S a obtenu de ses partenaires, au Bangladesh plus spécialement, le respect absolu de l'âge minimum de travail à 18 ans - la Convention de Genève se contentant de limiter l'âge légal à 14 ou 16 ans selon les pays signataires.